



Länggassstrasse 35
Case postale
3000 Berne 9
Suisse

Tél. +41 (0)31 309 12 11
Fax +41 (0)31 309 15 00
info@eav.admin.ch
www.eav.admin.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture de la fabrique Borregaard Schweiz AG, sise à Riedholz (SO)

Livraisons d'éthanol garanties pour la Suisse

La fabrique de cellulose Borregaard Schweiz AG (auparavant Cellulose Attisholz AG), sise à Riedholz (SO), a l'intention de fermer ses portes. Alcosuisse, le centre de profit de la Régie fédérale des alcools (RFA), regrette de perdre un partenaire de longue date. Quelque 440 places de travail, la production de cellulose et, notamment, la production de plus de dix millions de litres d'éthanol sont concernées. Les acheteurs d'éthanol, quant à eux, seront à peine touchés par cette fermeture, qui n'entraînera aucune pénurie. Alcosuisse est en effet sur le point de conclure des contrats de livraison avec des producteurs étrangers.

La fabrique Borregaard Schweiz AG, sise à Riedholz (SO), a annoncé aujourd'hui sa fermeture prochaine. Quelque 440 places de travail ainsi que la production de cellulose, de levure et d'éthanol sont concernées. La fabrique Borregaard Schweiz AG est le plus gros fournisseur d'Alcosuisse. Elle couvre un tiers des besoins suisses en éthanol ainsi que la totalité des besoins suisses en bioéthanol utilisé comme carburant.

Contrats de livraison honorés par Alcosuisse

L'éthanol est soumis au monopole de l'alcool que détient la Confédération. Alcosuisse, responsable de son commerce, dispose de deux entrepôts d'éthanol et centres de distribution, sis à Schachen (LU) et à Delémont (JU). Ces derniers renferment suffisamment de stocks de toutes les qualités d'éthanol pour continuer à approvisionner le marché suisse. Alcosuisse dispose déjà de contrats avec des entreprises étrangères qui poursuivront leurs livraisons sans interruption. Le prix de l'éthanol ne changera pas malgré la fermeture de la fabrique Borregaard Schweiz AG.

Alcosuisse et Borregaard, pionniers dans le commerce du bioéthanol

Jusqu'à aujourd'hui, le bioéthanol (éthanol utilisé comme carburant) destiné au marché suisse était uniquement fourni par Borregaard. La production à partir de déchets de bois garantissait une production d'éthanol écologique et ne concurrençant pas la chaîne alimentaire. Alcosuisse a trouvé en ces entreprises européennes des producteurs pouvant assurer une qualité égale à celle de Borregaard. Elles fabriquent leur bioéthanol à partir de sous-produits. Comme auparavant, il n'y aura donc aucune interférence avec la chaîne alimentaire. Des négociations en matière de livraison ont déjà été entamées.

Collaboration avec Borregaard

La fabrique Borregaard Schweiz AG avait été fondée en 1881 par B. Sieber, puis rebaptisée Cellulose Attisholz AG en 1940, avant d'être reprise en 2002 par le groupe norvégien Orkla. Elle produisait de la cellulose d'excellente qualité à partir de bois. Depuis 1915, elle était également en mesure de produire de l'éthanol à partir de déchets de cellulose. Alcosuisse achetait ce sous-produit pour le revendre ensuite sur le marché suisse. La collaboration avec Borregaard a toujours été fructueuse. La RFA et Alcosuisse regrettent de perdre ce partenaire de longue date.

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec:

Alexandre Schmidt (directeur): tél. +41 31 309 12 65